L’Afssaps devient l’ANSM

Cette agence a en effet des pouvoirs accrus en matière de sanctions administatives et financières.

Le décret publié au Journal officiel du dimanche 29 avril 2012 précise le fonctionnement de cette nouvelle agence notamment les compétences ,la composition de son Conseil d'Administration et les attributions de son Directeur général.

En savoir plus :
Lire le décret

Abonnez vous à la newsletter

Abonnez vous à Equilibre